

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 8 avril 2019

Année scolaire : 2018 / 2019

Numéro de séance : 3

Date de transmission de la convocation aux membres : le 25 mars 2019

1^{ère} convocation (oui/non) : OUI

2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M. Eric BOUVERAT, Principal

Secrétaire de séance : Mme Marianne BONFILS, parent d'élève

Quorum (12) : 16

Nombre de présents : 21

Ordre du jour

1 – Vie pédagogique et éducative :

- Attribution d'indemnités pour missions particulières
- Organisation des épreuves du diplôme national du brevet session 2019

2 – Vie budgétaire et financière

- Compte financier 2018

3- Questions diverses

ANNEXE : compte financier 2018

PRESENCE au CONSEIL
Séance du 8 avril 2019

Qualité	Titulaires				Suppléants			
	Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]	Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	BOUVERAT Eric	X					
	Principale adjointe	COCHARD Marielle	X					
	Gestionnaire	GUERILLOT David	X					
	C.P.E.	MABILAT Aurélie	X					
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	VILLAIN Stéphane		X				
		Mme MARCILLY Sylvie		X				
	Groupement de communes	DEMESTER Vincent		X				
	Commune siège	LEBAS Régis		X				
Personnalités Qualifiées	DREVON Jean-Louis		X	X				
	LE FEVRE Jean-François		X	X				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	ALBERTY Isabelle	X					
		BONNIN Maéva	X					
		LEROY Eric	X					
		PARIS Gilles	X					
		PAULETTO Odile	X					
		TRAMBOUZE Olivier	X					
		VALLAT Caroline	X					
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BEN HADJ Catherine		X	X			
		BOUILLAUD Christine	X					
		MARTIN Françoise		X				
	PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	BONFILS Marianne	X				
			BOULDOIRES Nadège	X				
			DE PETRIS Willy	X				
HUREAU Sophie			X					
KHODJA Gaëlle				X	X	BOISSIERE Fabienne		
MERCIER Florence				X				
SAF Anne				X	X	PUTOIS Cyril		
Élèves		CONAN Gaspard	X					
		FINCK Alice		X	X	LHORME Titouan		
		PUJO Constance	X					

Ouverture de séance à 18h05 avec 21 membres présents (quorum atteint).

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer. M. BOUVERAT ouvre la séance à 18H05.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Marianne BONFILS, parent d'élève.

Approbation du procès-verbal du CA du 14/02/2019 :

M. BOUVERAT soumet à l'assemblée l'approbation du PV du CA précédent (14/02/2019), qui ne fait l'objet d'aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité.

1 - VIE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE :

1.1 – Attribution d'indemnités pour missions particulières

8,25 indemnités sont déjà attribuées à l'établissement d'une part, pour les usages pédagogiques du numérique et d'autre part, pour la coordination des activités de l'UNSS. Une indemnité supplémentaire est attendue au titre de la chorale. Ce volume supplémentaire sera connu en mai 2019. M. BOUVERAT propose de reporter l'attribution du reliquat d'indemnités pour missions particulières au prochain Conseil d'administration, une fois que le total des indemnités sera connu. Cette proposition est acceptée par tous.

1.2 – Organisation des épreuves du diplôme national du brevet (DNB) session 2019

Le collège sera centre de correction.

Les calendriers des épreuves étaient joints au PV du CA du 14 février 2019.

Les conseils de classe vont débuter le 3 juin pour les 3^e, afin de laisser le temps suffisant à la tenue d'entretiens en cas de désaccord.

Les oraux du DNB auront lieu le mercredi 12 juin au collège. Tous les professeurs étant convoqués, aucun cours ne sera assuré ce jour-là.

Les 24 et 25 juin seront consacrés aux révisions et les 27 et 28 juin aux épreuves du DNB. Ces jours-là, les élèves n'auront pas cours, mais ils pourront être accueillis en vie scolaire, y compris pour le déjeuner. Tous les demi-pensionnaires bénéficieront d'une remise d'ordre.

Les manuels ne pourront pas être remis avant le 24 juin. Chaque élève devra remettre ses propres manuels. Une tolérance exceptionnelle sera acceptée pour des remises jusqu'au 12 juillet.

1.3 – Groupe de travail « Poids des cartables »

Le poids des cartables a fait l'objet de deux réunions, d'un conseil d'enseignement, ainsi que d'un conseil pédagogique.

La priorité a été donnée aux classes de 6^e.

Des versions numériques des manuels de Français, d'Histoire-Géographie et de Mathématiques seront achetées afin que les livres restent au collège et que des lectures numériques puissent se faire au domicile des élèves. Pour les familles sans connexion Internet, un deuxième jeu de manuels sera remis.

Les manuels de SVT et d'Anglais restent déjà au collège.

Par ailleurs, la liste des fournitures indiquera des cahiers 48 pages au lieu de 96 pages les années passées. Une quantité suffisante de ces cahiers sera demandée dès la rentrée, afin que les élèves ne manquent pas de cahiers en cours d'année.

Il sera également recommandé des classeurs souples pour les classeurs utilisés au collège en sciences. Des classeurs larges et rigides seront à prévoir, pour conserver au domicile tous les cours de sciences et de technologie du cycle 4.

1.4 – Foyer Socio-Éducatif : appel à encadrement

La soirée du FSE aura lieu le mardi 18 juin à 20 heures à Beauséjour, pour des représentations de GRS, théâtre et chorale.

La présence de parents est sollicitée pour assurer une surveillance au cours du spectacle et ainsi réguler le bruit et les déplacements d'élèves autour de la salle de spectacle.

Une dizaine de parents, présents simultanément, est nécessaire pour cette surveillance. Il serait souhaitable qu'un plus grand nombre de parents soient disponibles afin de permettre un roulement.

La FCPE propose aux parents d'élèves volontaires de se faire connaître auprès d'elle et se fera le relais auprès du FSE pour l'organisation.

1.5 – Voyages

Au retour des vacances de printemps, plusieurs voyages auront lieu :

- du 6 au 10 mai : 55 élèves du club Anglais iront en Irlande et 24 élèves iront en Espagne
- les 6 et 7 mai les délégués des classes de 5^e et 4^e iront à Paris.

Ces voyages entraîneront l'absence de plusieurs professeurs et auront donc un impact sur les emplois du temps. Le 29 avril, un courrier accompagné des emplois du temps temporaires sera distribué aux élèves.

Pour les demi-pensionnaires, en cas de cours annulés l'après-midi, les élèves pourront être autorisés à quitter l'établissement en fin de matinée sur demande écrite des parents. S'agissant de convenances personnelles, ces absences au déjeuner ne donneront pas lieu à une remise d'ordre.

1.6 – Classe à horaires aménagés « Arts de la rue »

Le collège vient d'obtenir l'autorisation d'ouvrir à la rentrée 2019 une classe à horaires aménagés « Arts de la rue ». Il s'agira d'une classe à double niveau pour les futurs 4^e/3^e. Une dotation horaire supplémentaire suffisante a été octroyée. La confirmation d'un financement supplémentaire du Département est attendue pour les dépenses qui pourront être engagées.

15-20 élèves seront accueillis dans cette classe. Motivation et bienveillance à l'égard des camarades de classe seront des qualités recherchées.

Le volume d'heures supplémentaires sera de 3 heures hebdomadaires, réparties en 2 heures de pratique avec différentes compagnies et une heure de théorie. Des sorties seront également organisées et pourront parfois avoir lieu en dehors du temps scolaire. Le centre national des arts de la rue, installé à La Rochelle, est partenaire de ce projet.

Cette classe ne sera pas ouverte aux élèves inscrits en latin.

Mmes ALBERTY et CORRE ont porté le projet et seront chargées de cette classe.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des activités EPI proposées cette année aux élèves de 5^e. Il s'adresse volontairement à des élèves de fin de cycle 4 pour ne pas prendre d'élèves trop jeunes et ne correspond pas à la pratique spécifique d'une activité qui existe déjà dans un club ou une association. Les activités seront pluridisciplinaires et mêleront musique, sport, théâtre, arts plastiques.

2 – VIE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

M. GUERILLOT, gestionnaire de l'établissement, présente le compte financier 2018 et détaille certains éléments d'information :

- les recettes se montent à 477 432,80 €, dont :

- 110 602 € du Département (dont 23 185 € pour la pédagogie et 70 495 € pour la logistique),
- 270 167 € des familles (dont 33 624 € pour les voyages et le reste pour la demi-pension),
- 25 127 € de l'État,
- 67 318 € comme autres recettes (FSE, mairies...)

- les dépenses de 493 844,36€ se répartissent en activités pédagogiques, logistique, bourses nationales et restauration, les opérations en capital.

D'où un résultat de gestion négatif de 14 732,76 €.

M. DAUM, l'agent comptable du collège, présente le rapport financier et indique en 2018 aucun intérêt moratoire, ni aucune créance contentieuse. Il commente également le tableau de financement, la situation du fond de roulement, ainsi que divers éléments d'analyse financière.

Le compte financier 2018 est adopté à l'unanimité. Est également validée à l'unanimité l'affectation des sommes de - 9 508,31 € au service général et de - 5 224,45 au service restauration.

La séance est levée à 19h50.

La secrétaire de séance



M. BONFILS

Le président du conseil



E. BOUVERAT